

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal N° 10/2021-2022, concernant la demande de crédit de CHF 150'000.- pour la réfection du Pont sur la Serine

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 10/2021-2022 relatif au sujet ci-dessus.

Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 2 mars dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Ces travaux sont ordonnés par le canton, prévus dans le budget et donc prioritaires.

La Municipalité estime que nous pourrions bénéficier de subventions cantonales à hauteur de 25% des coûts honoraires, génie civil et revêtements, soit environ 25'000CHF.

Les travaux seront financés par la trésorerie communale et mis au bilan.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil d'accepter le Préavis No. 10/2021-2022 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,

Mark Tritten



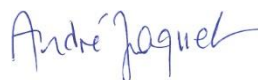
Marcel Biedermann



Marcel Miesen



André Jaquet



Maurice Meyer



Vich, le 9 mars 2022